

**COMMUNE DE BOMPAS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit juin,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 22 juin 2023

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Carmen ARANEGA, Jérôme RUMEAU, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Marina PICORNELL, Jean-François FRANCHET, Dominique TEXTORIS, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Jean Pierre SERRIE, Colette GONZALVEZ, Yolande LAFRANÇAISE, Christophe MONELLS, Vanessa ALBERICH, Monique MORELL, Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Michel CUGULLERE, Frédérique CUGULLERE, Caroline LANGLAIS

Absents excusés : M. Didier MALE ayant donné procuration à Mme Laurence AUSINA, Mme Sylvie TROTIN ayant donné procuration à Mme Yolande LAFRANÇAISE, M. Arnaud TREMOUILLE ayant donné procuration à Mme Marina PICORNELL, Mme Marie DARNER ayant donné procuration à M. Francis FRANCHET, Mme Carole COLMENERO ayant donné procuration à M. Gilles GUILLAUME, M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA

Secrétaire de séance : Lucy FERRER

**Objet** : 2023/04/13 - Subventions aux associations

**Vu** la délibération n° 2023/02/09 du 05 avril 2023 approuvant le budget primitif 2023 ;

**Considérant** le souhait de la municipalité de soutenir et d'accompagner l'action des associations sur la commune ;

**Considérant** que lors de l'établissement du budget communal, une somme globale a été prévue pour le versement de subventions et qu'il convient de voter individuellement les subventions proposées.

Considérant le tableau ci-dessous récapitulatif du montant de subvention attribué à chaque association :

ASSOCIATIONS SPORTIVES	Subventions 2023
ACCA Chasse	500 €
Bompas Cyclo-tourisme	700 €
Gymnastique Volontaire (+ Gym des Aînés 2016)	2 387 €
Les Archers de Bompas	1 857 €
Club Loisirs	1 448 €
US Bompas Foot	8 000 €
Kung-Fu Bompas	2 321 €
Boule Lyonnaise	1 355 €
Pentathlon moderne	3 627 €
AS Bompas Rugby (fusion Rivesaltaï 2016)	11 500 €
Club Canin	2 539 €
Tennis Club	8 000 €
EAO Judo Club	1 750 €
Nanbudo	2 130 €
La Pétanque	500 €
Athlé Bompas	8 000 €
Krav maga	668 €
Budo	198 €
10 km Bompas	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>59 480 €</b>

ASSOCIATIONS PARTAGE MÉMOIRE ET AU SERVICE DE TOUS	Subvention 2023
Comité des fêtes	5 000 €
Ligue/Cancer	200 €
Sec. Cath.	350 €
FNACA	150 €
Don du sang	400 €
Blouses roses	150 €
COS Bompas	10 000 €
Chats libres villelonguets	1 000 €
Souvenir Français	150 €
Familles du soleil de la bas	250 €
A partager	400 €
Club Aînés	500 €
Jardins familiaux	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 550 €</b>

ASSOCIATIONS CREATION MUSIQUE ET DANSE	Subvention 2023
Echecs	350 €
Scrabble	200 €
Doigts habiles (patchwork)	400 €
Bompas Canta	500 €
Sardanistes	700 €
Club Photos	350 €
Génération. 63	200 €
Fil d'or (couture)	250 €
Cargols	1 200 €
Country	250 €
Les cordes sensibles	200 €
Happy lines	250 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 850 €</b>

<b>TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>83 880 €</b>
-------------------------------------------	-----------------

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2023 ;
- **D'APPROUVER** le montant de chaque subvention tel que précisé dans le tableau ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le versement desdites subventions à chaque association ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'élu délégué à signer tout acte utile en la matière.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 30 juin 2023



Le Maire,

Laurence AUSINA